

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AJACCIO**

Le 25 avril 2022 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 avril 2022 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Camille Bernard, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Christelle Combette, Paul Mancini, Muriel Piera, Emmanuelle Villanova, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Aurélia Massei à Laurent Marcangeli, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Danielle Flamencourt à Emmanuelle Villanova, Isabelle Jeanne à Marie-Noëlle Nadal, Jean-Pierre Sollacaro à Stéphane Vannucci, Philippe Kervella à Annie Costa-Nivaggioli, Isabelle Falchi à Annie Sichi, Christian Bacci à Jean-Pierre Aresu, Laetitia Maroccu à Caroline Corticchiato, Alain Nicolai à Stéphane Sbraggia, Marie-Françoise Gaffory Fau à Muriel Piera, Pierre-Laurent Audisio à Alexandre Farina, Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Jean-Paul Carrolaggi à Julia Tiberi, Jean-André Miniconi à Danielle Antonini

Etaient absents :

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Isabelle Feliciaggi, Vanina Angelini-Buresi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20220425-2022_062-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2022

Affichage : 02/05/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 25 avril 2022
Délibération N° 2022/062
Adhésion Réseau Pacadac

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

L'association **PACADAC** regroupe les directeurs des affaires culturelles ou assimilés des régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse.

Il s'agit d'un réseau de professionnels qui :

- favorise les relations entre les responsables culturels des différentes collectivités territoriales et EPCI, l'échange d'informations et d'expériences, une plate-forme de formation continue.

- encourage la reconnaissance des spécificités du métier ainsi qu'une réflexion sur les mutations en cours dans les pratiques culturelles et le contexte institutionnel afin de participer à l'enrichissement des politiques publiques culturelles.

Des réunions régulières sont organisées entre ses membres et des acteurs ou structures du secteur, où des réflexions sont proposées sur les enjeux actuels de la culture afin de développer une expertise qui s'appuie sur les expériences et situations territoriales de ses membres. L'association fédère les responsables culturels des petites, moyennes et grandes villes, EPCI, Conseils généraux, Conseil régional....

Depuis 2013, elle est membre de la Fédération Nationale des Directeurs des Affaires Culturelles (**FNADAC**) qui réunit les associations régionales, l'association des DAC des grandes villes, des départements et des régions.

Aussi, la Direction de la Culture de la Ville d'Ajaccio souhaite bénéficier des compétences de ce réseau de professionnels afin s'enrichir de ses expériences, dans le but de mieux faire la culture demain au plus près de la création et des artistes et au plus près des habitants tout en optimisant l'élaboration des projets culturels de demain.

Le montant annuel de l'adhésion au réseau Pacadac est de 20€.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser

l'adhésion auprès de l'Association des DACS assimilés de PACA & Corse,

D'autoriser

Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette adhésion

De dire que

Les crédits relatifs à cette adhésion sont proposés à l'inscription du budget 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

*Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-22 et L2122-24
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 25 avril 2022,*

Considérant la volonté de la Ville d'Ajaccio de développer son réseau et d'enrichir sa réflexion en matière de politique culturelle,

AUTORISE

l'adhésion auprès de l'Association des DACS assimilés de PACA & Corse,

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette adhésion

DIT QUE

Les crédits relatifs à cette adhésion sont proposés à l'inscription du budget 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Ajaccio. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE D'AJACCIO" at the top and "20000 AJACCIO" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Laurent Marcangeli".